auFiL

Le journal du Pays fléchois

#82
OCTOBRE - NOVEMBRE 2021

Éclairage_

Jeux vidéo : s'intéresser pour garder le lien

P4

P6
Initiatives_ Les clés de l'Europe

P7
Rencontre avec_ Nicolas Labé, artisan de la commune

© Clément Ragot

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Offrir aux habitants les moyens de s'intégrer dans notre société connectée.

L'accès au numérique pour tous

Chacun le perçoit dans son quotidien, la vie reprend son cours. Le 20 novembre, se tiendra une nouvelle édition du Salon du jeu vidéo. À travers cet événement très attendu, nous proposons aux familles de découvrir l'univers geek et nous les aidons à encadrer l'utilisation des jeux vidéo mais plus généralement des écrans.

Le numérique est devenu un enjeu important pour tous les publics. Vous êtes nombreux à vous rendre dans les locaux de l'Espace multimédia ou à ses permanences dans les communes. Celles-ci reprendront à partir de mi-novembre. Par ce service, nous souhaitons vous aider dans la pratique des outils numériques et ainsi, offrir à tous, les moyens de s'intégrer dans notre société connectée.

De la prévention vers les plus jeunes

Comme évoqué dans le précédent numéro de ce magazine, nous plaçons la prévention du numérique au cœur du nouveau Plan éducatif de territoire. Si les outils numériques peuvent faciliter l'accès à certains services, nous l'avons vu lors des confinements, l'exposition des plus jeunes aux écrans doit être contrôlée. Dans ce nouveau numéro, nous vous proposons des clés afin d'appréhender au mieux leur utilisation par vos enfants. L'Espace multimédia travaille aussi avec les acteurs de l'éducation pour sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques numériques.

Un territoire attractif

La dynamique reprend pour les activités de loisirs comme pour l'économie. La qualité de vie, le réseau économique et les infrastructures favorisent l'arrivée de nouvelles entreprises. Avec l'ouverture du cinéma et des boutiques adjacentes, l'installation du laboratoire Mérieux NutriSciences prouve l'attractivité de notre territoire. D'autres doivent arriver prochainement dans le pays fléchois. Ces sociétés créent de nombreux emplois entraînant des retombées économiques pour tout le territoire. Avec les services, nous travaillons pour maintenir cette attractivité et créer les meilleures conditions d'installation de ces entreprises. ■

En raison de la situation sanitaire, les informations présentes dans ce magazine peuvent évoluer.

en bref_

© DR

Réouverture de L'îlebulle

Après quatre mois de travaux, le centre aquatique rouvre ses portes mardi 2 novembre.

Les inscriptions aux activités sont ouvertes pour les adultes le 4 octobre et le 11 octobre pour les enfants. Parmi les nouveautés, des séances spécifiques seront proposées aux seniors : vélo douceur et aquadouceur.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Enquête publique du PLU-i

Le Pays fléchois lance une enquête publique du 21 octobre au 19 novembre, dans le cadre d'une modification de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i). Cette procédure permettra d'accompagner les nouveaux projets (économiques, touristiques, énergétiques) et d'ajuster certains points de règlement.

Un dossier présentant les modifications pourra être consulté dans toutes les mairies du territoire. Les habitants pourront également y émettre leur avis.

IL L' A DIT

Notre service a traité 669 demandes d'autorisation d'urbanisme pour le Pays fléchois entre le 1er janvier et le 31 août. C'est un record en comparaison des cinq dernières années.

Sébastien Jousse, responsable du service Urbanisme et aménagement du territoire.

L'ACTU EN CHIFFRE

2 427

2 427 élèves ont fait leur rentrée dans le Pays fléchois le 2 septembre.

10

LE 13 SEPTEMBRE, À COGITO

La Cogito Box affichait une nouvelle fois complet avec 10 personnes formées à Google My Business. Ces rendez-vous mensuels et gratuits accompagnent les entrepreneurs dans le numérique.

22

Églises, châteaux, musées : 22 monuments du pays fléchois ont ouvert leurs portes lors des journées européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre.

LE MOT

Covoiturage

Le Pays Vallée du Loir ouvre une ligne de covoiturage entre La Flèche et Le Mans. Pré-inscription sur www.illicov.fr/ligne/la-fleche-cerans-le-mans.

Plus d'actualitées sur **paysflechois.fr**

EN IMAGES

© Billy Rambaud

DU 25 AU 29 AOÛT À CLERMONT-CRÉANS

Pour sa troisième édition, le festival Les Assoiffés d'Azur a une nouvelle fois enchanté les spectateurs. La compagnie sera de retour le 24 février, dans la saison culturelle du Carroi, avec *Un misanthrope*.

+ d'infos sur www.cie-lesassoiffes.fr.

LE 4 SEPTEMBRE • CENTRE-VILLE DE LA FLÈCHE

L'association des commerçants et artisans du Pays fléchois a organisé la deuxième édition de l'événement Commerc'en fête. Braderie, animations, jeux et restauration étaient au programme.

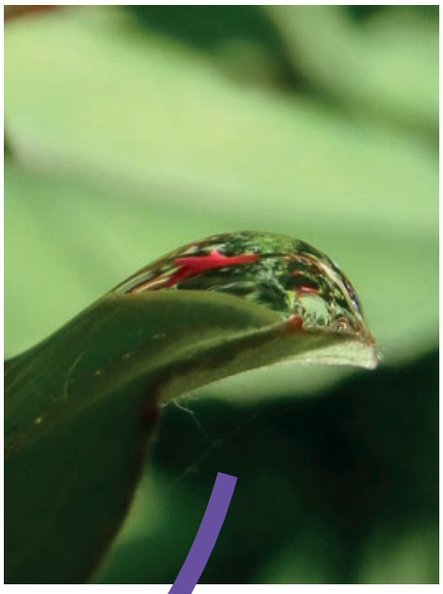

© Corinne Charlot

Le concours photo de l'Atlas de la biodiversité du pays fléchois a été organisé, cet été, sur le thème « La nature sous un autre angle ». Cette photo prise par Corinne Charlot, dans son jardin à Crosmières, est lauréate du prix du jury. Le public a également récompensé trois photos.

Jeux vidéo : s'intéresser pour garder le lien

© Clément Ragot

Les enfants et ados, de plus en plus jeunes, passent davantage de temps sur des écrans. Les problématiques liées au numérique sont présentes dans toutes les familles. Contrôler cette consommation d'écrans passe par le dialogue avec les enfants. Explications.

PLUS DE TEMPS, PLUS JEUNE

L'Espace multimédia, service du Pays fléchois, sonde régulièrement les enfants du territoire sur leurs pratiques numériques : temps passé, horaires, portable, jeux vidéo, réseaux sociaux… « *Ce qui est marquant, c'est que les phénomènes arrivent de plus en plus tôt*, analyse Cédric Forgeard, référent de l'Espace multimédia. *Par exemple, il y a quelques années, le premier portable était donné en sixième. Aujourd'hui, il est fréquent de voir des élèves de CE2 posséder un téléphone portable et avoir accès aux réseaux sociaux.* » Le temps passé devant des écrans augmente également au fil des années, causant parfois des problèmes de sommeil et de concentration.

Le dialogue et la confiance demeurent incontournables pour parvenir à des compromis.

Devant cette augmentation, les familles se sentent parfois débordées. Pourtant, il est important de ne pas perdre le contrôle. « *Les créateurs de jeux utilisent des astuces pour que les utilisateurs passent le maximum de temps possible sur leur logiciel*, observe-t-il. *C'est déjà difficile pour un adulte de contrôler son utilisation, un enfant ne peut pas le faire seul.* »

INSTAURER LE DIALOGUE

Beaucoup de moyens existent pour limiter l'accès aux jeux ou à Internet. « *Je ne conseille pas le contrôle parental sur les appareils*, poursuit Cédric Forgeard. *Il faut garder son rôle de parent et les enfants trouvent vite des moyens de le contourner.* » Le dialogue et la confiance demeurent incontournables pour parvenir à des compromis. « *Il ne faut pas dramatiser*, préconise-t-il. *La plupart du temps, l'intérêt pour les jeux vidéo est passager. Il faut se demander pourquoi le jeune passe beaucoup de temps sur les écrans. Est-ce par intérêt pour un jeu qu'il veut finir ? Est-ce un refuge ?* » Les jeux vidéo ne sont pas la cause d'un mal être mais peuvent représenter une échappatoire.

L'échange permet aussi de découvrir les contraintes et les codes des nouvelles générations. Les jeux vidéo ont également des côtés positifs : ils permettent de développer des réflexes, de la stratégie et même de prendre des initiatives et des responsabilités. « *En s'intéressant aux jeux de l'enfant, on devient plus crédible à ses yeux*, explique l'animateur. *Ça facilite la discussion pour fixer des règles ensemble selon les contraintes de chacun.* »

L'Espace multimédia est un lieu ressource sur ces thématiques. Les deux animateurs sont disponibles pour échanger avec les familles. ■

Espace multimédia, 02 43 45 59 82 ou espace-multimedia@cc-paysflechois.fr

Retour du salon du jeu vidéo

Le Salon du jeu vidéo revient le 20 novembre avec un format inédit. Quiz, débats, jeux… Présentation de cet événement dédié à l'univers « gamer ».

UNE ÉDITION HYBRIDE

Avec les contraintes sanitaires, de nombreux événements ont dû s'adapter et être repensés. Le Salon du jeu vidéo, organisé à l'automne, ne fait pas exception. L'événement qui avait rassemblé 3 200 visiteurs en 2019, fera son retour attendu pour une édition mixte, samedi 20 novembre : en présentiel et en ligne. Délocalisé au cinéma Le Kid à La Flèche, le salon sera également retransmis sur le réseau social Twitch. « *Il y aura des plans fixes sur la scène mais également une caméra qui se déplacera dans les coulisses* », décrit Cédric Forgeard, co-organisateur du salon.

UN PROGRAMME POUR TOUS

Le salon se veut convivial, familial et à la pointe des actualités du jeu vidéo.

Pour cela, le Youtubeur et animateur TV Marcus sera le parrain de cette édition 2021. « *Plus âgé que les précédents invités, il pourra témoigner de l'évolution des jeux vidéo et parler à toute la famille* », estime l'animateur. Des débats auront lieu autour de la prévention et de l'éducation aux jeux vidéo mais également sur les métiers de ce secteur, avec des représentants de studios indépendants. La finale d'un tournoi e-sport se fera en direct, sur place. Des quiz, des concours, des stands et bien sûr des jeux seront proposés. « *Ainsi que d'autres surprises !* » annonce Cédric Forgeard. ■

Programme du Salon du jeu vidéo sur www.sdjv72.fr.

© Insert Coin

LA CLASSIFICATION DES JEUX VIDÉO

Pour accompagner les familles dans le contrôle des jeux vidéo, un système de classification Pegi (Pan european game information) est présent sur les jaquettes et les applications. Reconnu dans 38 pays européens, il est constitué de deux sortes de logos : l'âge minimum et le type de contenu.

Ces informations n'indiquent pas le niveau du jeu mais l'âge minimum du joueur, le contenu pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes. Ce type d'indicateur ressemble à ceux utilisés à la télévision.

Ces icônes donnent des renseignements sur le contenu du jeu. Il existe plusieurs indicateurs : violence, langage grossier, peur, nudité, discrimination, drogue, jeu de hasard, jeu en ligne ou encore achats intégrés. Cela permet d'adapter le jeu à la personnalité de l'enfant mais également d'introduire le dialogue. ■

+ d'infos sur www.pedagojeux.fr.

LE DOSSIER EN BREF

Les jeux vidéo permettent de développer des réflexes, de la stratégie et même de prendre des initiatives et des responsabilités.

« S'intéresser aux jeux de l'enfant facilite la discussion pour fixer des règles ensemble selon les contraintes de chacun. »

20 novembre

Date de la nouvelle édition du Salon du jeu vidéo.

Pour accompagner les familles dans le contrôle des jeux vidéo, un système de classification est présent sur les jaquettes et les applications.

Les clés de l'Europe

La Maison de L'Europe Le Mans – Sarthe œuvre localement pour accompagner les habitants dans leur citoyenneté européenne.

Que signifie être européen ? Si l'Europe semble lointaine ou abstraite, elle est présente localement. « *Notre association va à la rencontre des publics pour les informer et faire comprendre le rôle des institutions européennes*, explique Stéphan Allanic, directeur de la Maison de l'Europe Le Mans – Sarthe. *L'objectif est de rendre l'Union Européenne plus visible et de donner aux citoyens l'occasion de se saisir des sujets européens.* »

La Communauté de communes ayant signé un partenariat avec l'association, l'espace Gambetta à La Flèche fait partie des sept points d'information Europe présents en Sarthe.

Les personnes intéressées peuvent y trouver de la documentation générale ou des réponses précises. Par exemple, un jeune souhaitant partir à l'étranger peut se renseigner sur le programme Erasmus ou le service volontaire européen. Un accompagnement administratif est également proposé pour l'organisation de séjour à l'étranger.

La Maison de l'Europe Le Mans – Sarthe organise aussi des animations. L'année dernière, elle est intervenue auprès des accueils de loisirs, des animateurs de l'Espace Gambetta et des services civiques. À travers des expositions, des malles pédagogiques ou des jeux, le but est de sensibiliser les habitants. « *Les processus législatifs du Parlement européen semble ne pas intéresser les jeunes*, décrit Stéphan Allanic. *Nous avons organisé un jeu de rôle qui a permis de les familiariser avec le sujet. Il n'y a eu que des retours positifs.* » L'association est également venue à la rencontre des habitants, cet été, à la Monnerie où elle a échangé avec plus d'une centaine de personnes.

« *Nous travaillons avec les services du Pays fléchois pour un nouveau programme d'actions* », annonce le directeur. ■

+ d'infos sur www.europe-en-sarthe.eu.

Une aide efficace pour la rénovation

Pour ses travaux énergétiques, Françoise Tête, habitante du centre-ville de La Flèche, a bénéficié des aides de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (Opah-RU) proposée par le Pays fléchois. Retour sur son expérience.

Quel était le problème énergétique sur votre maison ?

Ma maison a été construite sous Louis XIV. Située en centre-ville de La Flèche dans le périmètre classé du Prytanée national militaire, j'ai l'obligation d'installer des fenêtres en bois avec des dimensions spécifiques. Huit ont déjà été changées mais cela coûte cher. Il y avait du jour entre certaines ouvertures et le mur, ce qui faisait rentrer le froid.

Comment s'est passé la préparation de votre dossier ?

En cherchant sur Internet les aides dont je pouvais bénéficier, j'ai découvert l'opération en place sur le territoire. J'ai appelé Soliha qui m'a expliqué les démarches. C'est simple, rapide et très bien organisé. Un expert est venu faire un état des lieux et m'a envoyé trois propositions. J'ai choisi de changer onze fenêtres et d'ajouter de l'isolation. J'ai ensuite demandé des devis auprès d'entreprises de confiance. Les travaux ont maintenant débuté.

De quelles aides avez-vous pu bénéficier ?

En plus de l'accompagnement des démarches par Soliha, j'ai reçu des aides financières du Département et de l'État. Au final, il reste la moitié des travaux à ma charge. Je vais également faire des économies car selon l'expert, ma consommation de fioul va diminuer de 30 à 50 %. ■

Plus d'initiatives à retrouver sur **paysflechois.fr**

Artisan de la commune

Couvreur-charpentier, Nicolas Labé a des responsabilités à la Mairie et dans la société de boule de fort de Courcelles-la-Forêt.
Portrait de cet entrepreneur qui s'investit pour son village.

Bio express

1973 : Naissance à Villaines-sous-Malicorne

1996 : Création de son entreprise

1999 : Installation à Courcelles-la-Forêt

2001 : Début en tant que conseiller municipal

Partager son métier

Sur les traces de son père, Nicolas Labé s'est dirigé très jeune vers une formation de couvreur-charpentier : cinq ans d'apprentissage pour un CAP et un brevet professionnel. « *C'est ce qu'il faut à un jeune pour apprendre le savoir-faire* », affirme-t-il. Après six mois d'expérience en tant que salarié, il crée sa propre entreprise à seulement 23 ans. « *Lorsqu'on se lance, on prend un risque et c'est beaucoup de travail*, confit l'artisan. *Ma femme m'a toujours soutenu. C'est important.* » Elle prend en charge le secrétariat et la comptabilité.

L'entreprise s'est développée progressivement. Aujourd'hui, elle fête ses 25 ans et compte trois salariés, « *je n'aime pas ce mot. Je préfère dire trois compagnons. Tout le monde est chef, c'est comme travailler en famille.* »

Nicolas Labé a également accueilli plusieurs apprentis. Pour lui, « *si on est courageux et qu'on a l'envie d'être en extérieur, on tombe vite amoureux de ce métier.* »

Engagé pour le collectif

En 2001, Nicolas Labé s'implique dans le conseil municipal de Courcelles-la-Forêt. « *Quand on est jeune élu, on est un peu révolté mais les anciens nous transmettent leur expérience*, témoigne l'actuel premier adjoint. *Je veux faire avancer les choses pour mon village et rendre service aux gens.* »

Ces valeurs de cohésion et de solidarité rythment le quotidien de l'entrepreneur. « *Il faut être bénévole avec un grand B, sans chercher le profit* », livre-t-il. Comme son père à Villaines-sous-Malicorne, il est membre du bureau de la société de boule de fort de son village. « *C'est ma passion, mon moment de détente*, avoue-t-il. *On se retrouve entre amis et on passe un bon moment. Mais la boule de fort est surtout notre patrimoine. Un lieu de partage et d'échange même entre les générations.* »

Fête de la terre, rassemblements, Nicolas Labé a des idées pour continuer à s'impliquer et faire vivre le cœur de la commune et de la communauté. ■

à noter_

_AGENDA

Dimanche 10 octobre • Marché d'automne
Salle des fêtes de Mareil-sur-Loir
Organisé par le comité des fêtes.

À partir du 18 octobre • Inscriptions Tickets sports – loisirs d'automne
Activités pour les 8 – 12 ans durant les vacances scolaires.
Uniquement par téléphone au 02 43 45 59 83.
Les inscriptions au Club ados débuteront le 13 octobre au 02 43 45 68 55.
Carte Atout jeunes (25 €) obligatoire pour ces dispositifs.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Du 22 au 24 octobre • Festi'Jeux : les transports à travers le jeu
Vendredi de 21h à minuit, samedi de 14h à 18h et de 21h à minuit et dimanche de 14h à 18h.
Au Complexe sportif de la Monnerie à La Flèche.
Pass sanitaire obligatoire, sans réservation et gratuit.
+ d'infos au 06 52 25 17 76 ou à ludotheque@carroi.org

Informations sous réserve des consignes sanitaires.

Retrouvez tous les événements sur **paysflechois.fr**

au FiL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Billy Rambaud, Corinne Charlot, Clément Ragot, Insert Coin **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 13 800 exemplaires **Édition** n° 82 octobre / novembre 2021

Au quotidien, c'est nous.

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

293

kilomètres de cours d'eau sont gérés par le projet Gemapi* de la Communauté de communes sur son territoire.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 www.paysflechois.fr

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES